

LE DEVOIR

Vol. LXXXVI - N° 274

MONTRÉAL, LES SAMEDI 23 ET DIMANCHE 24 NOVEMBRE 1996

4 CAHIERS - 1,97\$ + TPS + TVQ

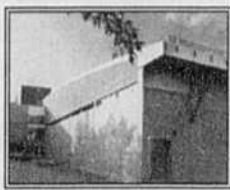
LES ARTS

Patrice Leconte se paie
un «film à costumes»,
page B 1



FORMES

Les prix d'excellence
en architecture,
page D 12



MONTRÉAL

L'industrie du bas prix
fait florès,
page A 4

ÉCONOMIE

L'économie particulière
des arts de la scène,
page C 1

PERSPECTIVES

Combien d'emplois vaut un principe?

Autres temps, autres mœurs. Il y a dix ans, la Fédération professionnelle des journalistes du Québec s'était opposée à l'acquisition de Télé-Métropole par Power Corp., propriétaire de *La Presse*. Question de principe: la propriété mixte est une menace à l'indépendance et à la diversité des médias. Aujourd'hui, la FPJQ approuve la fusion de T.M. et de TQS, une concentration sans précédent. Que sont les grands principes devenus?

«**E**n principe, nous devrions dire non à cette transaction. [...] Par contre, il y a aussi la réalité.» C'est ce qu'écrit la Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ) dans son mémoire déposé devant le Conseil de la radio-diffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) en prévision de l'audience publique du 2 décembre traitant, entre autres, de l'absorption de Télévision Quatre Saisons par son concurrent, Télé-Métropole. Foutue réalité qui, aujourd'hui plus qu'hier, fait prendre le bord aux principes...

Il y a dix ans, la FPJQ avait tenu un congrès spécial sur la transaction projetée par Power Corporation qui convoitait Télé-Métropole. Les journalistes du télédiffuseur s'étaient rangés derrière le propriétaire de *La Presse* dans l'espoir de sortir la salle des nouvelles de T.M. du sous-développement dans lequel la pingrerie de l'administration d'alors la maintenait. Le président de la Fédération, Jean Pelletier, avait exhorté les journalistes «à s'élever au-dessus des contraintes matérielles» pour «défendre l'intégrité du métier». L'éditeur adjoint de *La Presse*, Michel Roy, en service commandé, avait pour sa part défendu l'idée d'exiger de Power des garanties fermes touchant l'indépendance des deux salles de rédaction. La transaction n'était pas «un caprice, pas un luxe, mais une nécessité», avait-il dit. La majorité des journalistes présents — 83 % d'entre eux — avaient voté pour l'intégrité de la profession en dépit, semble-t-il, de la nécessité.

On ne peut guère se surprendre aujourd'hui de voir les syndicats des salles des nouvelles de TVA et de TQS appuyer la transaction. Ni de savoir que la Fédération nationale des communications de la CSN va dans le même sens. La concentration est la façon la plus directe d'assurer le gagne-pain personnel des journalistes de TQS. Après tout, vaut mieux travailler pour le seul groupe privé de télévision francophone au Québec que pour une chaîne menacée. C'est une question de pain et de beurre. Et les syndicats sont là pour y voir.

La Fédération des journalistes, quant à elle, «a été fondée, en 1969, en grande partie pour lutter contre la concentration de la propriété des entreprises de presse qui commençait à l'époque», écrit-elle dans son mémoire. C'est bien de le rappeler. Aujourd'hui, elle se plie pour tant à la nécessité d'une concentration accrue de la propriété des médias.

La FPJQ a embrassé la même préoccupation que les organisations syndicales: les emplois. Pour la FPJQ, le marché local peut difficilement vivre avec autant de médias, le réseau TQS est en péril, un nouvel acquéreur doit se pointer et c'est Vidéotron. Le malheur avec cette «réalité» à laquelle la FPJQ soumet ses principes, c'est qu'elle reprend l'essentiel de l'argumentation de Vidéotron devant le CRTC. Or celle-ci est discutable.

D'autres groupes que Vidéotron s'intéressent à TQS. Advenant que le CRTC décide de forcer Vidéotron à vendre ce réseau, quelques groupes dont on peut douter de la solidité financière seraient sur les rangs pour l'acquérir. Cogeco a déjà affirmé qu'elle présenterait une offre. Des télédiffuseurs du Canada anglais devraient également se montrer intéressés.

Quant à la petiteesse du marché québécois, force est de constater qu'au Canada anglais, autant de chaînes si non davantage se disputent des marchés de taille semblable. À cet égard, le CRTC devra sans doute déterminer si les problèmes réels de TQS sont d'ordre conjoncturel et stratégique, comme le soutiennent Cogeco et les producteurs indépendants, ou structurel, comme l'affirme Vidéotron. Et si le problème est strictement structurel, ce dont on peut douter, ne vaut-il pas mieux fermer TQS que permettre à une seule entreprise de contrôler les deux tiers de l'offre publicitaire télévisuelle en français, ce qui risque d'entraîner la marginalisation économique de Radio-Canada?

La FPJQ veut préserver l'indépendance des salles de rédaction et montre ses biceps en dictant des «conditions sine qua non» à la fusion T.M. et TQS. Un peu comme Power Corp. le proposait à l'époque. Comme la FNC et les syndiqués de Télé-Métropole et de TQS. On peut se demander à quoi peut bien servir une fédération professionnelle de journalisme, devenue — signe des temps — «réaliste», qui ne défend plus le principe de la diversité et de l'indépendance des médias, qui se soumet frileusement à la nécessité dont on dit qu'elle est l'argument des tyrans et le credo des esclaves.



MÉTÉO

Montréal
Nuageux samedi,
ciel variable dimanche.
Max: -5 Min: 0

Québec
Ciel variable les
deux jours.
Max: -7 Min: -1
Détails, page C 15

INDEX

Agenda B 11 Idées A 15
Annonces C 14 Livres D 1
Les Arts B 1 Le monde A 3
Avis publics C 13 Les sports ... C 16
Bourse C 12 Montréal A 3
Économie C 1 Mots croisés C 15
Éditorial A 14 Politique A 11

Bouchard à ses troupes: souveraineté et tolérance

Le test le plus ardu: la politique linguistique

MICHEL VENNE
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

À fin d'enrayer la grogne qui existe au sein de son parti, le premier ministre Lucien Bouchard a mis à l'essai hier soir une vieille recette éprouvée en lançant aux 2000 délégués réunis en congrès à Québec un appel au ralliement autour de l'objectif de la souveraineté.

Pour que la souveraineté soit majoritaire, a-t-il soutenu, le Parti québécois et le projet souverainiste doivent être «de plus en plus rassembleurs» et faire montre «d'ou-

verture et de tolérance». En ce sens, le premier ministre a demandé aux délégués de rejeter les propositions des militants de la région de Montréal qui demandent l'abrogation de la Loi 86 et donc le retour à l'unilinguisme dans l'affichage.

«Il faut, il me semble, je le dis en toute déférence, faire la différence entre la fermeté et la fermeture, dit-il. Envoyons ensemble un message de fermeté sur le français et un message de fraternité à tous les Québécois. Dans notre volonté de convaincre la majorité québécoise, nous serons jugés, pour beaucoup, a-t-il ajouté, sur nos décisions en ma-

tière linguistique. Le test le plus important et aussi le plus ardu, est celui de la politique linguistique».

Les propos de M. Bouchard n'ont pas convaincu les principaux leaders du courant montréalais qui se promettent, aujourd'hui en ateliers puis en plénière dimanche, de mener à rebroussement le débat contre la loi de Claude Ryan (lire autre texte en page A 5).

D'ailleurs, durant le discours de leur chef, les délégués de cette région se sont

VOIR PAGE A 16: BOUCHARD

En file pour la survie



JOHN PARKIN REUTERS

DES RÉFUGIÉS HUTUS viennent s'inscrire pour une distribution de nourriture à Knama, un village au sud de Gisenyi, au Rwanda. Dans l'est du Zaïre, des rebelles ont empêché les convois de l'ONU d'atteindre des milliers de réfugiés dont on est sans nouvelles.

Malraux le Québécois

Dès 1963, l'auteur de *L'Espoir* voyait dans les Canadiens français «une minorité qui veut cesser de l'être»



André Malraux en compagnie de Georges-Émile Lapalme, ministre des Affaires culturelles du Québec en 1963.

CHRISTIAN RIOUX
CORRESPONDANT DU DEVOIR
À PARIS

André Malraux, dont les cendres entrent aujourd'hui au Panthéon, a-t-il flirté avec l'idée de l'indépendance du Québec? On sait maintenant que l'auteur de *L'Espoir*, qui n'hésitait pas à voler au secours du Bangladesh opprimé, n'était pas indifférent à la cause des Québécois. S'il faut en croire Alain Peyrefitte, ancien ministre français de l'Information, son analyse aurait même ouvert la voie au célèbre «Vive le Québec libre» prononcé par le général de Gaulle en 1967.

Peyrefitte révélait cette semaine, lors d'une causerie de l'Institut français des relations internationales, des extraits du rapport que rédigea André Malraux au retour d'un voyage à Montréal en 1963. Ce texte fut un «point de cristallisation», dit-il, dans l'évolution des positions du général qui était par ailleurs, dès cette époque, sympathique à l'idée de l'indépendance.

En octobre 1963, André Malraux visita Montréal où il inaugura une exposition industrielle au Palais du commerce. Il n'est

VOIR PAGE A 16: MALRAUX

Lire aussi

■ Dans le cahier «Livres»: Les visages d'André Malraux

Pacte fiscal

33 petits millions pour Montréal

Deuxième coup dur pour Bourque cette semaine

KATHLEEN LÉVESQUE
LE DEVOIR

Les demandes répétées du maire Pierre Bourque pour sortir Montréal de son bourbier financier n'ont pas été entendues par Québec qui n'accordera qu'un montant forfaitaire de 33 millions pour l'année 1997 plutôt que les 60 millions espérés.

En moins de deux jours, il s'agit d'un deuxième coup dur pour le maire Bourque qui se trouve au centre d'une tourmente politique remettant en cause son intégrité et sa moralité politique. Le Directeur général des élections a déclenché une enquête sur des allégations de financement illégal du parti du maire Bourque, Vision Montréal.

La décision du gouvernement du Québec est tombée hier matin, accentuant à l'hôtel de ville montréalais l'état de choc. Joint en soirée hier, le vice-président du comité exécutif et responsable des finances publiques, Sammy Forcillo, a indiqué que l'aide de Québec causait un problème budgétaire. Il a toutefois refusé de faire plus de commentaires, les réservant pour la présentation du budget mardi prochain.

VOIR PAGE A 16: MONTRÉAL

Lire aussi en page A 3

■ Vision Montréal paralysé

LE MONDE

Baril juge nécessaire une intervention

À cours d'une réunion des représentants de quelque 20 pays désireux de participer à une mission humanitaire au Zaïre, le lieutenant général Maurice Baril a insisté hier sur «la nécessité» d'une intervention militaire, indiquant qu'il tenterait de définir au cours du week-end des options pour les gouvernements des pays participants. Cependant, aucune décision politique ne sera prise sur cette intervention avant au moins le début de la semaine prochaine, a indiqué hier le ministre de la Défense, Doug Young.

■ Lire notre reportage, page C 10

Négociations

La CSN propose huit mesures fiscales

Il faut d'abord réduire les dépenses, répond le gouvernement

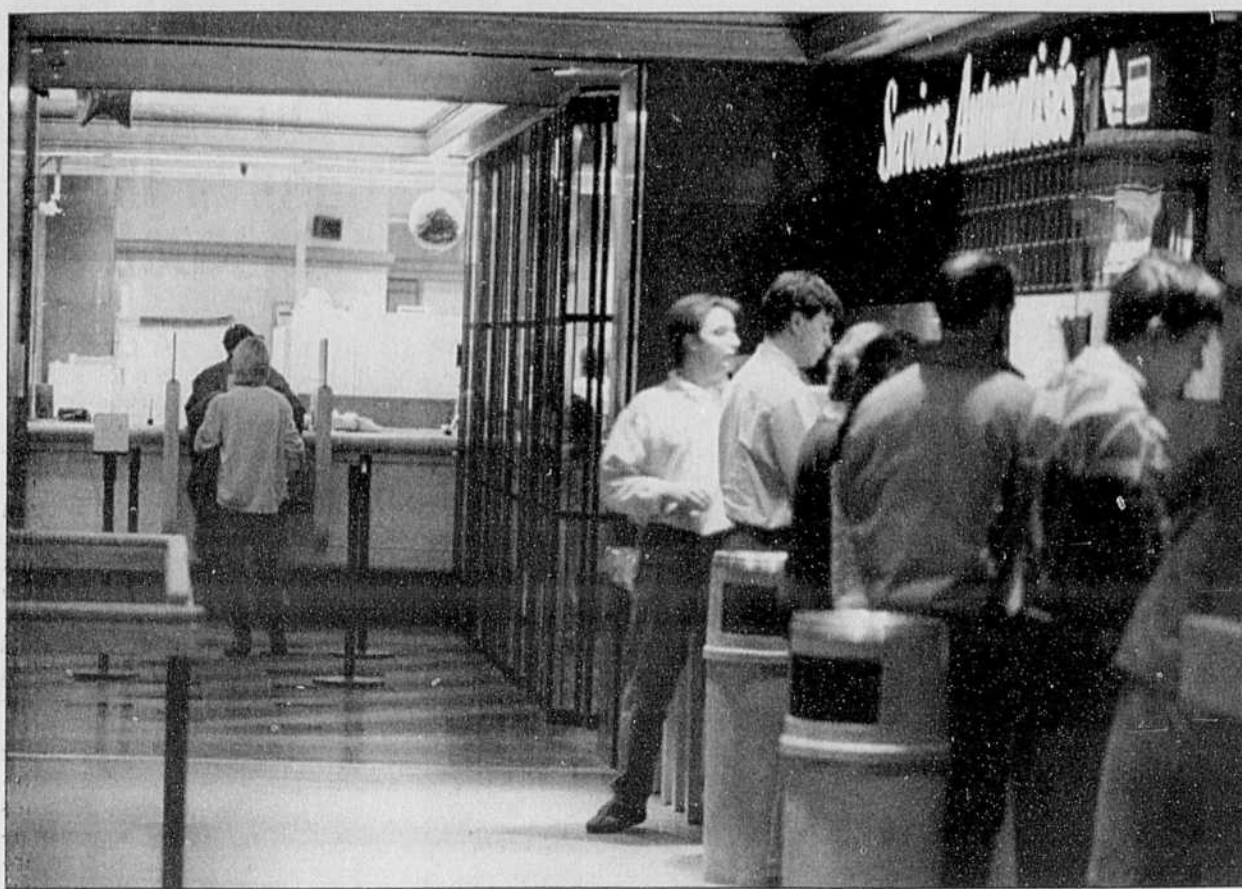
MARIO CLOUTIER
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

À quelques heures du début du congrès du Parti québécois hier, la CSN, qui représente 135 000 employés du secteur public, a fait une contre-offre au gouvernement Bouchard comportant une série de huit mesures fiscales. Dans le but d'ouvrir le débat sur la colonne des revenus de l'État, la CSN propose notamment une surtaxe sur les fonds de retraite privés et une autre sur les profits des institutions financières, en plus d'une progressivité de l'impôt sur le revenu à partir de gains de 60 000 \$.

«Nous proposons une approche globale, a déclaré le président Gerald Larose en conférence de presse (qui veut prolonger les engagements de mars et d'octobre en construisant un pont), le temps qu'on se refasse une santé financière et qu'on puisse, par une reprise de l'emploi, asseoir sur une base durable les revenus dont l'État a besoin. Il s'agit de mesures réalistes, réalisables, équitables et solidaires.»

VOIR PAGE A 16: CSN

• LES ACTUALITÉS •



Si la liste des mécontents s'allonge, les banques comme les caisses refusent de reculer: «Transiger avec la carte de guichet vous fait économiser du temps et de l'argent. Alors, svp, apprenez à l'utiliser.»

Guichets automatiques

Les banques maintiennent le cap malgré un certain mécontentement

SYLVAIN BLANCHARD
LE DEVOIR

La caisse populaire d'Iberville n'est pas la seule à prendre les grands moyens pour inciter sa clientèle à utiliser davantage le guichet automatique: toutes les banques font payer cher aux clients leur obstination à effectuer leurs transactions courantes au comptoir.

À Iberville, il y a trois semaines, les personnes âgées de plus de 60 ans ont appris qu'elles paieront désormais des frais d'administration chaque fois qu'elles retireront de l'argent et paieront leurs factures au comptoir. Ailleurs, on crée de toutes pièces des files d'attente en réduisant le nombre de comptoirs ouverts au public ou encore le nombre d'heures entre lesquelles les transactions courantes sont permises. Tout cela dans l'espoir que les gens utilisent davantage le guichet automatique.

Chaque fois, la liste des mécontents s'allonge, mais chaque fois, les banques comme les caisses refusent de reculer et martèlent le même topo: «Transiger avec la carte de guichet vous fait économiser du temps et de l'argent. Alors, svp, apprenez à l'utiliser.»

Si des centaines de milliers de personnes utilisent le guichet automatique 20 fois par semaine, des milliers d'autres, par contre, refusent de s'en approcher.

On en a eu un autre bel exemple au Complexe Desjardins, récemment. À 10h30, la Banque Nationale est bondée. Dans la file d'attente, une dame se fait aborder par une employée qui

lui fait remarquer le plus gentiment du monde qu'elle n'aurait pas à attendre si elle passait au guichet...

«Je veux être servie par un être humain. Votre pitonnage, vos machines, je ne veux rien savoir de ça...»

Le ton a monté et, une fois de plus, la préposée est repartie de la file en se disant non pas qu'elle aurait dû se la fermer, mais qu'un jour elle réussira à amadouer sa proie.

On pourrait multiplier les exemples par dizaines et constater, chaque fois, que la réticence, surtout chez les personnes âgées, continue d'être grande. Au point d'amener une élégante sexagénaire, qui venait d'apprendre que la caisse pop d'Iberville la ferait désormais payer pour retirer de l'argent au comptoir, à sortir de là avec l'idée d'aller placer son argent ailleurs.

Mais ailleurs, ce sera pareil, si ce n'est déjà fait. À preuve, juste l'an dernier, il s'est effectué 1,023 milliard de transactions (dont 734 millions de retraits) dans l'un ou l'autre des 16 000 guichets automatiques du pays. La carte de débit atteint, aussi, des sommets de popularité: 340 millions de transactions l'an dernier pour un total de 16,2 milliards de dollars, une hausse de... 112 %.

La Banque Laurentienne est sans doute l'institution financière la plus «agressive» dans ce domaine. Dans une note interne aux employés, le 26 septembre, elle avoue carrément que la dernière augmentation des frais pour paiement de factures au comptoir vise à forcer ses clients à utiliser le guichet.

Plus subtile, ou plus hypocrite, Desjardins prétend que pareille haus-

se, chez elle, vise à protéger l'emploi des caissières.

On n'en sort pas: ceux qui rechignent à utiliser le guichet vont, tôt ou tard, devoir l'utiliser. Peut-être même l'aimer. Mais d'ici là, les banques continueront de payer des caissières pour les servir au comptoir, au grand dam des actionnaires qui rêvent sans doute de s'en débarrasser pour augmenter leurs dividendes.

Selon le syndicat des employés de la Banque Laurentienne, «plusieurs banques» auraient déjà licencié, «en ne criant pas trop fort et parfois avec l'aide de gardiens de sécurité», des milliers de caissiers au cours des dernières années. Licenciement qu'une étude du professeur Lauzon, de l'UQAM, viendrait confirmer d'ici quelques semaines.

«La Banque Laurentienne souhaite faire de même», dit Serge Cadieux, porte-parole syndical, mais elle doit composer avec un syndicat. Et une clause de sécurité d'emploi.

Pour contourner l'obstacle, dit-il, la banque tente actuellement de «transformer» tous ses employés syndiqués (ils sont 1600, la majorité des caissières) en conseillers financiers, considérés comme un poste de cadre.

Un travail évidemment fort différent, qui consiste à orienter la clientèle dans les méandres des fonds mutuels et des produits financiers, et qui, par la force des choses, demande des aptitudes et des connaissances que plusieurs ne possèdent pas.

Ce que les investisseurs peuvent d'ailleurs constater chaque jour dans certaines succursales de la Banque Nationale.

POLITIQUE

Les congressistes ont réservé à Bouchard un accueil sans chaleur excessive

MICHEL VENNE
MARIO CLOUTIER
DE NOTRE BUREAU
DE QUÉBEC

Les membres du Parti québécois ont accueilli chaleureusement le discours de leur nouveau chef, Lucien Bouchard, qui en est à son premier Congrès national, mais sans le joyeux délire qui a si souvent marqué les prestations de René Lévesque dans le passé. Respectueux, voire parfaitement silencieux lors des passages sur la question linguistique, les péquistes ont donné la chance au coureur. Les premières réactions à la suite de ce discours primordial pour le nouveau chef laissent d'ailleurs voir que M. Bouchard n'a pas encore gagné tous ses galons aux yeux des militants. Bref, le chef passera une fin de semaine sous surveillance.

«M. Bouchard, c'est le chef», a indiqué Frédéric Dubé un délégué d'Orford, membre du Comité national des jeunes. «Mais c'est demain [aujourd'hui] que commence notre vrai travail comme membres. C'est dans les ateliers que se prennent les vraies décisions.»

Lors du discours du chef, les applaudissements les plus nourris, ironiquement, venaient du centre de la salle. À gauche, les militants de Montréal gardaient plus souvent qu'autrement les bras croisés. Après le discours, le président de la délégation de Montréal-Centre, Bruno Viens, considéré comme un radical au sein du PQ, se montrait toutefois nuancé dans ses propos.

«La question de la langue est intimement liée à la question de la souveraineté. Il faut réfléchir à nos actions et à nos décisions pour sortir de ce congrès avec un consensus qui représente toujours le programme du parti. J'ai bien aimé le discours de M. Bouchard et l'importance qu'il accorde au dossier linguistique. En commission, nous adopterons des positions de fermeté et d'ouverture.»

Un autre délégué montréalais, Giuseppe Sciortino, sur qui les projec-

teurs s'étaient braqués en novembre dernier à la suite des déclarations postféférendaires de Jacques Parizeau sur le vote ethnique, disait avoir apprécié la prestation de Lucien Bouchard. «C'est un très beau discours quand il a parlé des fédéralistes et de tolérance aussi.»

Contre le partenariat politique

De son côté, le leader de Montréal-Ville-Marie, Maxime Barakat, se montrait plus radical envers les positions du chef. Favorable au partenariat économique, il s'oppose à toute forme de partenariat politique. Et tout en reconnaissant que le chef ne peut être jugé sur la seule question linguistique, il mènera campagne contre la Loi 86. «En atelier, on va débattre sur le fond et expliquer aux délégués que la Loi 86, prônée par Claude Ryan, n'est pas une bonne loi parce qu'elle va bilinguifier le Québec. Est-ce qu'un parti souverainiste doit endosser une loi libérale?» La question sera au cœur du moment crucial des assises aujourd'hui lors de la discussion, en ateliers, des propositions concernant la question linguistique. Les militants de Montréal propose de maintenir dans le programme du parti l'engagement d'abroger la Loi 86 qui permet le bilinguisme dans l'affichage, pourvu que le français soit nettement prédominant.

Il semble que si les tenants de l'unilinguisme perdent la bataille de la langue, ils reporteront leur mécontentement sur leur chef. M. Lucien Bouchard doit subir l'épreuve d'un vote de confiance imposé par les statuts du parti. À défaut d'infléchir la position de M. Bouchard sur la langue, ils voteraient contre lui lors du vote de confiance.

Un sondage publié hier indique toutefois que Lucien Bouchard tire son parti dans la faveur populaire. Le dernier coup de sonde de la firme Léger & Léger publié par le Journal de Montréal donne 59 % d'appui à Lucien

Bouchard, tandis que, si des élections avaient lieu aujourd'hui, le Parti québécois recueillerait 47 % des voix (contre 40 % aux libéraux).

L'option souverainiste, qui perd du terrain depuis quelques mois, obtenait la faveur de 47 % des répondants.

Ces résultats pourraient inciter un grand nombre de délégués à se ranger derrière leur chef, plus populaire que leur parti, plutôt que de se liguer contre lui.

Hier soir, les délégués de Montréal et du Comité national des jeunes distribuaient un journal, intitulé *Question d'urgence*. Le journal réitère leur position sur la langue. «Il ne faudrait pas que le Parti québécois rejette son histoire en devenant un parti qui fait la promotion du bilinguisme institutionnel», écrivent-ils.

Le journal explique l'appui de ces militants à la notion de partenariat, mais rejettent «un nouvel engagement politique avec le Canada». Les régions Montréal-Centre et Montréal-Ville-Marie vont proposer aujourd'hui que l'offre de partenariat au Canada ne soit faite et négociée qu'après la déclaration de la souveraineté du Québec, au lendemain d'un référendum.

Si la grogne persiste au sein du PQ, la colère gronde également à l'extérieur du Centre des congrès. Plusieurs milliers de manifestants, syndiqués du secteur public et représentants des plus démunis, vont accueillir les délégués avec des slogans hostiles à la politique budgétaire du gouvernement. Des contingents des six principales organisations syndicales du secteur public manifesteront vers 13h30 sous le slogan: «Proposition Bouchard, c'est non!».

Pour leur part, des centaines de mal-logés, des assistés sociaux et des chômeurs se rassembleront vers 12h30 aux portes de l'immeuble, armés de cloches, de chaudrons et de casseroles pour faire valoir que «les plus démunis en ont assez de faire les frais de l'objectif déficit zéro».

O. J. Simpson témoigne devant un jury civil

Santa Monica (AFP) — O. J. Simpson a commencé hier — près de quatorze mois après avoir été acquitté de l'inculpation de double meurtre — à témoigner devant un jury civil sur l'assassinat de son ex-épouse Nicole Brown Simpson et d'un de ses amis, Ronald Goldman.

Au début de son témoignage, O. J. Simpson, interrogé par un avocat des familles de victimes, a assuré n'avoir «jamais» battu son ancienne épouse.

«Une fois, je l'ai saisie et poussée dehors. Si vous appelez cela un geste physique, alors oui, c'était physique», a-t-il déclaré.

«À une occasion, j'ai essayé physiquement d'imposer ma volonté et j'ai eu tort», a-t-il poursuivi.

Interrogé pour savoir si leur relation avait été passionnelle, M. Simpson a répondu «oui». «Il y a eu quelques mauvais moments dans notre longue relation [...]. Nous avons eu des

problèmes mais je ne pense pas que notre relation était une relation à problèmes», a-t-il assuré.

Au-dehors, quelques manifestants brandissaient des pancartes anti ou pro-Simpson, où l'on pouvait lire par exemple: «Nous croyons en O. J.» D'autres ont accueilli l'ancien joueur de football aux cris d'«assassin».

C'est la première fois qu'O. J. Simpson est appelé à témoigner devant la justice.

Pas de TPS et TVQ

Shermag
Division Shermag inc.

10

HPL
Division Shermag inc.

Du 15 novembre au 24 décembre

Quantité limitée
Plan mise de côté

Poplaw meubles
DEPUIS 1948

Ensemble table + 4 chaises, buffet, vitrine. 7mcx

Poplaw vous offre

SPÉCIAL 3998\$

jusqu'à

-40%

Lit, 2 tables de nuit, bureau, miroir, armoire.

RÉG. 5795\$
SPÉCIAL 3998\$

Ensemble 9mcx

RÉG. 6574\$
SPÉCIAL 3998\$

Une foule de spéciaux en magasin

6320, RUE ST-HUBERT, MONTRÉAL (514) 271-4787

Papa, je travaille comme un fou...

Fou de joie,

Sébastien entreprend avec

enthousiasme l'un des stages

TRAVAILLER

en entreprise de son

programme d'études...

Une vingtaine de programmes offerts selon le régime coopératif fondé sur l'alternance de sessions d'études et de stages rémunérés en entreprise

plus belles années de ta vie

à l'UNIVERSITÉ SHERBROOKE

1-800-267-UNES
http://www.usherb.ca

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

Programmes offerts avec alternance de sessions d'études et de stages rémunérés en entreprise

Baccalauréats

- Activité physique
- Administration des affaires
- Biologie
- Chimie
- Économique
- Études anglaises
- Études françaises
- Génie chimique
- Génie civil
- Génie électrique
- Génie informatique
- Génie mécanique
- Géographie
- Géographie physique
- Informatique
- Information et orientation
- Professionnelles
- Informatique de gestion
- Mathématiques
- Physique

Maîtrises

- Administration des affaires
- Économique

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

BOUCHARD Tenants de l'unilinguisme

SUITE DE LA PAGE 1

abstenus fréquemment d'applaudir. La mine basse, ils jetaient un froid dans l'assemblée.

M. Bouchard est arrivé sur scène nerveux. Il adopta un ton énervé. Mais le courant passait mal avec l'auditoire.

Tout son discours était organisé de manière à justifier la politique de son gouvernement, autant en matière de finances publiques que de langue, par «l'obligation morale» de gagner le prochain référendum sur la souveraineté.

La «volonté de réussir», pour reprendre le thème du congrès, suppose, dit M. Bouchard, «un mélange d'idéal, de lucidité et de responsabilité». Et l'idéal, dit le chef péquiste, qui suscite pourtant la méfiance chez les indépendantistes de la première heure, c'est la souveraineté.

Pour rendre la souveraineté majoritaire, il reste au PQ à convaincre «ceux qui n'ont jamais voté pour nous», dit-il. Ces Québécois «qui ne se reconnaissent pas suffisamment en nous». Ce sont, pour l'heure, des fédéralistes envers qui «nous devons nous

montrer plus accueillants». Il faut les attirer vers nous», dit-il. «Mais nous devons aussi nous rapprocher d'eux».

Pour ce faire, M. Bouchard propose de partager l'action de ses troupes en trois volets. L'un d'eux, c'est la politique linguistique ouverte et tolérante.

Mais en premier lieu, dit M. Bouchard, le PQ doit appuyer et expliquer auprès de la population l'action gouvernementale en faveur de finances publiques saines et de l'élimination du déficit et de la dette québécoise.

«C'est une tâche essentielle pour le bien-être des Québécois et pour nous, souverainistes, ce sera un atout formidable, a dit le premier ministre. En parvenant au déficit zéro, nous nous serons attaqués aux principales hésitations que les Québécois avaient exprimées au moment du référendum.»

«Aucun argument ne sera plus réconfortant, pour obtenir une majorité québécoise lors du prochain référendum, que de savoir que nous avons les moyens de nous payer la solidarité sociale», a-t-il renchérit. Car si le gouvernement demande à ses syndiqués un effort et qu'il réduit ses dépenses, cela ne fait pas du gouvernement un nid de néo-

libéraux. «Nous sommes sociaux-démocrates et le progrès social est, lui aussi, une priorité», a-t-il déclaré pour faire taire les détracteurs.

Si 1996 a été une année de restrictions budgétaires, ce fut aussi l'année de la perception automatique des pensions alimentaires, de l'assurance-médicaments, de la politique familiale, de la réforme du régime des rentes, de l'aide juridique, de l'augmentation du salaire minimum, de l'économie sociale, du partage du travail, de l'équité salariale (la mesure la plus applaudie par les délégués) et de l'appauvrissement zéro, a-t-il énuméré.

«En 1996, la social-démocratie au Québec se porte bien». Et le premier ministre de s'empêcher de souligner que toutes ces idées ont été puisées au programme du PQ.

Le troisième volet de la démarche vers la souveraineté tient dans l'animation politique. M. Bouchard a invité les militants entre autres à faire la promotion du contenu du programme, notamment ce qui relève de l'offre de partenariat, une notion qui sera incorporée ce week-end au programme du parti.

Le premier ministre a mis en garde les

délégués qui veulent modifier la proposition principale pour faire en sorte que l'offre de partenariat ne vienne qu'après la déclaration de souveraineté.

Le calendrier politique offrira cette année aux péquistes une occasion de faire de l'animation politique en mettant en lumière «l'incroyable gâchis que constitue le fédéralisme canadien». Il s'agit bien sûr des élections fédérales, au cours desquelles le PQ mettra sa machine à la disposition du Bloc québécois, dont le chef, Michel Gauthier était présent dans l'assistance.

Ce passage de son discours a permis également à M. Bouchard de rappeler que l'ennemi principal des souverainistes n'était pas le chef du Parti québécois mais le premier ministre du Canada. Ses remontrances contre «les vieux habits coloniaux des libéraux fédéraux qui veulent nous imposer des lieutenant-gouverneurs inféodés à leur plan B» a déridé les congressistes.

Mais l'essentiel du discours visait à convaincre que pour gagner le prochain référendum, les souverainistes doivent sortir des sentiers battus, comme ils l'avaient fait en 1995 avec l'offre de partenariat.



LE MONDE

À LIRE LUNDI

Une juriste chez les généticiens



Bartha Maria Knoppers

Un comité de l'UNESCO met la dernière main à une Déclaration universelle sur le génome humain et les droits de la personne. Une Canadienne figure parmi les rédacteurs. Elle se nomme Bartha Maria Knoppers et elle enseigne le droit à l'Université de Montréal. Ce qui l'intéresse, la propulse et la fascine, ce sont les domaines sans réponses juridiques claires. Là où les problèmes prennent des dimensions sociales, éthiques et même économiques. A lire lundi dans «L'Entrevue».

EN BREF

Décès de Maria Casarès

Paris (AP) — La comédienne Maria Casarès, une des interprètes préférées de Jean Cocteau, qui fut révélée par *Les Enfants du paradis* et fut l'une des grandes dames du théâtre français, est morte hier à l'âge de 74 ans dans sa maison de campagne de Charente-Maritime. «Toute l'histoire du théâtre contemporain a été éclairée par son immense présence lyrique, tragique et généreuse», a déclaré dans la soirée le ministre de la Culture Philippe Douste-Blazy en lui rendant hommage. Jean Marais, qui avait joué dans *Orphée* à ses côtés, garde de l'actrice «une image de sainte» de la profession: «C'est quelqu'un qui a toujours fait passer le talent et le génie avant tout», a-t-il déclaré sur France-Info, estimant qu'elle a toujours joué des pièces fantastiques. «Ces êtres exceptionnels qui apportent une présence due à leur pureté et à leur morale», a conclu le grand interprète de Cocteau. Ses derniers films seront *De sable et de sang*, de Jeanne Labruno, et *La Lectrice*, de Michel Deville en 1988.

Ruffo traque les pédophiles

Paris (PC) — Le Tribunal international des Droits des enfants, créé et présidé par la juge Andrée Ruffo, a choisi sa première cause. Dès les printemps, cinq juges iront enquêter à travers le monde sur l'exploitation sexuelle des enfants. Déjà, Andrée Ruffo promet de désigner les exploitateurs et leurs complices. Le conseil d'administration du tribunal, qui regroupe maintenant des juristes et des experts d'une vingtaine de pays, a pris la décision de s'attaquer aux réseaux pédophiles hier à Paris. Avant de faire ce choix, il a consulté plus de 3000 ONG (organisations non gouvernementales) sur les dossiers les plus urgents. Celui-là, au milieu des cas de trafic d'organes, d'esclavages, de mauvais traitements divers, est rapidement apparu prioritaire. En avril et en juin prochain, un ban itinérant de juges-enquêteurs tentera donc de remonter les filières internationales de la pédophilie.

SUITE DE LA PAGE 1

Il a toutefois donné l'assurance que les Montréalais ne feraient pas les frais de cette décision gouvernementale. «Les intentions de l'administration sont toujours de réduire le fardeau fiscal des Montréalais», a dit M. Forcillo.

Le ministre des Affaires municipales, Rémy Trudel, a indiqué au *Devoir* que le gouvernement ne pouvait faire plus pour le moment. «Nous aussi, nous sommes aux prises avec une terrible situation financière. Nous travaillons à effectuer des compressions de 2,6 milliards», a souligné le ministre Trudel. Et à ceux qui voient dans cette aide un bien maigre effort du gouvernement, Rémy Trudel affirme que «c'est 33 millions de plus que ce que reçoivent les autres villes».

Le ministre a expliqué que son équipe cherche encore à définir les formes que

MONTREAL Aucune garantie

pourrait prendre l'aide gouvernementale pour combler l'écart entre ces 33 millions et l'objectif montréalais de 60 millions.

Cette somme de 33 millions correspond à l'engagement pris il y a un an par le précédent ministre des Affaires municipales, Guy Chevrette, sans plus. Ce dernier avait alors promis que cette enveloppe, dans laquelle on compte 16 millions provenant de la taxe sur le gaz et l'électricité (TUGE) et 17 millions de la taxe «d'amusement», serait récurrente à compter de 1997. «L'entente, disait alors le ministre Chevrette, respecte le cadre financier des moyens nécessairement limités du gouvernement dans le contexte de l'assainissement des finances publiques.»

Il y a deux semaines, le maire Pierre Bourque a fait du pacte fiscal une exigence de base pour assurer la participation de la Ville de Montréal à la Commission de dé-

veloppement de la métropole que veut mettre en place le ministre d'Etat à la métropole. Cette demande a d'ailleurs reçu l'appui des villes de banlieue de la grande région montréalaise qui craignent de se voir transférer la facture découlant des problèmes financiers de la métropole.

Pour l'année en cours, Montréal n'a réussi à arracher qu'une enveloppe de 43 millions. Il aura d'ailleurs fallu que la Ville cède à Québec des actifs importants pour recevoir cette aide. Malgré la promesse électorale du gouvernement péquiste de donner à Montréal un pacte fiscal récurrent, les espoirs de l'administration Bourque fondent depuis deux ans.

Les négociations entre Montréal et Québec n'ont jamais donné les résultats espérés par la métropole. Pourtant, Samy Forcillo s'efforce à démontrer depuis 1994 les iniquités fiscales subies par les

contribuables montréalais. M. Forcillo les évalue à 200 millions. Par exemple, le gouvernement du Québec n'agit pas en citoyen responsable en ne payant pas entièrement ses taxes foncières à la Ville de Montréal. Cet élément totalise 48 millions annuellement.

En outre, Montréal assume des responsabilités régionales, dont l'exploitation d'infrastructures telles que le Biodôme, le Jardin botanique ou le parc des Îles. Il existe également des dédoublements de factures qui alourdissent nettement le fardeau des Montréalais. Les contribuables de la métropole paient deux fois plutôt qu'une pour le transport des policiers et les services spécialisés de la police.

Montréal est à bout de souffle, martèle le maire Bourque qui réclame un pacte fiscal récurrent de 100 millions par année dès 1999.

CSN «On peut écouter les gens»

SUITE DE LA PAGE 1

L'approche de la CSN prévoit le dégellement de revenus de 2,6 milliards supplémentaires pour l'Etat québécois, exactement la somme dont a besoin le gouvernement Bouchard pour boucher son prochain budget. Reprenant dix des 72 recommandations de la Commission sur la fiscalité, la centrale prévoit générer près de 700 millions en resserrant les crédits d'impôt à la recherche et au développement, en imposant un droit d'immatriculation plus élevé pour les voitures de luxe et des frais de service de 15 % dans la restauration.

«Notre proposition met à l'abri le pouvoir d'achat des contribuables et la contribution des entreprises tout en sauvegardant leur compétitivité», a ajouté Gérard Larose. Elle prend donc en compte la capacité de payer de chacun.»

Ainsi, la CSN propose une progressivité de l'impôt sur le revenu avec des taux d'imposition à 25 % pour les revenus de 100 000 \$, de 26 % pour les revenus de 100 à 200 000 \$ et de 27 % au-delà de 200 000 \$. Plutôt que de toucher aux régimes de retraite des

syndiqués du secteur public, on suggère aussi d'imposer une surtaxe de 0,5 % sur les actifs totaux des régimes de retraite privés, une mesure qui pourrait rapporter 700 millions au gouvernement. Quant aux institutions financières, la CSN pense que leurs profits «plantureux» pourraient supporter une surtaxe qui représenterait des revenus pouvant aller jusqu'à 200 millions.

Le syndicat prévoit également que les mesures de lutte au travail au noir et à l'évasion fiscale déjà annoncées rapporteraient 350 millions de plus au gouvernement l'an prochain. Il propose des tarifications diverses dans les secteurs des loisirs et des transports, sans toucher à l'éducation ou à la santé. Enfin, on estime que la baisse des taux d'intérêt rapportera 225 millions à l'Etat québécois et que les dépenses de fonctionnement de l'appareil gouvernemental pourraient faire économiser 250 millions de plus.

La CSN demeure consciente qu'il s'agit là de mesures qui risquent de paraître impopulaires, mais elle croit qu'en outre, elles élargissent le débat en tenant compte des vrais problèmes, soit les revenus de l'Etat, plutôt que de s'en prendre

uniquement au secteur public.

Selon M. Larose, «le gouvernement ne sort pas des ornières de gestion dans lesquelles il s'est enlisé depuis 15 ans. On a connu ça en 1982, 1991, 1992, 1993 et en 1996. On pense qu'une cinquième fois, ça devient proprement intolérable.»

De son côté, le président du Conseil du trésor, Jacques Léonard, se dit prêt à écouter la CSN. Comme son homologue des Finances, Bernard Landry, il est contre l'idée d'augmenter les impôts, mais il trouve intéressante l'idée d'examiner les revenus du gouvernement à la lumière des 72 recommandations de la Commission sur la fiscalité, mais après avoir réglé la question des dépenses, c'est-à-dire en réduisant les coûts de main-d'œuvre ou la masse salariale des employés de l'Etat.

«Rien n'empêche le gouvernement d'écouter, d'entendre, de consulter. S'il y a des propositions sur les revenus, ce n'est pas une chose qui se négocie contre les dépenses, mais on peut écouter les gens.»

A la sortie d'une interpellation du critique libéral Jacques Chagnon, M. Léonard a réitéré que la proposition gouvernementale

allait dans le sens du maintien de l'emploi. Il soutient que les prévisions des actuaires du gouvernement demeurent conservatrices quand elles parlent d'un surplus éventuel de plus d'un milliard du régime de retraite des employés du gouvernement.

«Il se dégradera des régimes additionnels aux 8, 2 milliards des régimes de retraite, prévus pour le vieillissement de la population et les fluctuations économiques. De façon prudente, on parle d'un surplus de 37 % de la réserve, alors qu'en général on se satisfait de 25 %. Il y a donc là une bonne sécurité.»

Comme l'indiquait le quotidien *Le Soleil* hier, il s'agit toutefois de mesures permanentes de réduction des coûts de main-d'œuvre que recherche le gouvernement. Donc, la semaine de travail réduite de trois heures et applicable à tous les employés de l'Etat se poursuivrait au-delà de la fin des présentes conventions collectives, soit le 30 juin 1998. «Jusqu'à, nous avons le temps d'y penser et nous aurons l'occasion d'en reparler lors des prochaines négociations, mais présentement, avec notre proposition, le revenu net des employés du secteur public demeure le même.»

MALRAUX Une relation privilégiée

SUITE DE LA PAGE 1

déjà pas anodin que de Gaulle envoie son ministre le plus flamboyant, celui-là même qui, quelques mois plus tôt, avait accompagné *La Joconde* à Washington. Un ministre de la Culture pour inaugurer une exposition industrielle! Depuis quelque temps, Malraux a la tâche de s'intéresser au Québec.

Le 23 octobre 1963, il rend compte au conseil des ministres de ce qu'il a vu.

«L'immense enthousiasme qui entoure cette exposition et qui m'a accueilli n'est pas tout à fait naturel, écrit Malraux. Il y a au Canada un seul problème: l'autonomie des Québécois. La réalité de l'autonomie empêche toute la vie politique. L'Etat d'esprit des Canadiens français est celui d'une minorité qui veut cesser de l'être. La colère est si grande qu'ils ont maintenant la volonté d'être autre chose que des hommes en colère.»

Selon Peyrefitte, alors jeune ministre, «Malraux a développé ce thème avec une telle fougue, une telle force et tellement de détails caractéristiques que de Gaulle en a été profondément impressionné. Et la conclusion qu'il a tirée de ce débat annonçait déjà l'attitude qu'il prendra quatre ans plus tard.»

De Gaulle conclut l'exposé de Malraux de la façon suivante: «Quand Malraux parle d'autonomie, il faut comprendre indépendance. Je ne sais pas si ce sera dans dix, vingt ou trente ans, mais il faudra bien que le Canada français devienne indépendant et par conséquent secoue, violemment ou pas, l'état de dépendance dans lequel il se trouve.»

Faut-il laisser le général interpréter à sa façon les propos de son plus proche et fidèle compagnon?

Selon André Patry, ancien conseiller diplomatique de Jean Lesage et Daniel Johnson (voir son texte en page D 1), Malraux entretenait une relation privilégiée avec le ministre de la Culture d'alors, Georges-Emile Lapalme, qu'il avait rencontré à Paris dès 1961. Père souvent ignoré de la Révolution tranquille, Lapalme nourrissait lui aussi de grandes ambitions culturelles.

C'est à travers ses yeux et ses commentaires que Malraux aurait découvert le Québec et sympathisé, dit Patry, avec l'idée du statut particulier que revendiquait alors avec force le parti de Jean Lesage. «Il trouvait que le général allait trop loin», dit Patry.

Mais selon d'autres observateurs, il n'est pas sûr que Malraux soit entré dans ces considérations. «A l'époque, on ne discutait pas de ces questions en détail», dit Pierre-Louis Mallen, qui, à titre de représentant au Québec de la télévision française, a suivi Malraux pendant sa visite et lui a même fait découvrir l'art inuit. «Je doute que Malraux se soit embarqué dans un débat pour savoir si l'autonomie valait mieux que l'indépendance. Malraux a, par contre, certainement contribué à conforter de Gaulle dans son opinion sur le Québec. Une opinion qu'il s'était faite, on l'oublie trop souvent, lors de son premier voyage, en 1960.»

Pour Bernard Dorin, ancien ambassadeur de France à Ottawa, «Malraux avait certainement senti le phénomène national. Je crois qu'on ne peut pas aller beaucoup plus loin. Mais il est possible que dans ses conversations il ait préparé de Gaulle. En tout cas, il était tout à fait pour le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes [...]. C'était dans sa philosophie.»

Mais Bernard Dorin ne suit pas Alain Peyrefitte lorsqu'il déclare au *Devoir* que le

«Vive le Québec libre», en 1967, ne pourra surprendre aucun de ceux qui étaient autour de la table en octobre 1963.

«On a fait croire que c'était stupéfiant [le «Vive le Québec libre»], que jamais personne ne s'attendait à ça, dit Peyrefitte. C'est faux. Nous nous y attendions tous. Du moins, tous ceux qui étaient suffisamment proches du général, qui avaient suivi avec suffisamment d'attention l'évolution de sa pensée à propos du Canada depuis 1960. Tous ceux-là savaient qu'il prendrait un jour ou l'autre une position de cet ordre.»

Selon Dorin, la surprise, et même la désapprobation, fut au contraire énorme lorsque de Gaulle retrouva la France en catastrophe. Sauf dans un cercle très restreint qui avait préparé directement le voyage. Quelle position a alors prise Malraux? On n'en sait rien. Chose certaine, personne, et encore moins Malraux, n'aurait contredit le général publiquement.

Occupé à la rédaction des *Antimémoires*, Malraux ne semble avoir joué aucun rôle précis en 1967 dans la préparation du voyage de Charles de Gaulle.

Le prochain tome de *C'était de Gaulle* qui sera publié l'an prochain (de Fallois/Fayard) — et qu'Alain Peyrefitte dévoile à doses homéopathiques — nous en dira peut-être plus. En attendant, les extraits qu'il rend publics laissent transparaître chez Malraux une analyse fine de la situation canadienne.

L'auteur de *La Condition humaine* ne résiste pas à la tentation de reprendre certains thèmes de son œuvre: «Le Québec, c'est la concentration du prolétariat [...]. Ce sont les nouveaux évêques et les fils des ministres qui posent des bombes [...].»

Il examine l'antiaméricanisme qu'il a rencontré au Canada. Il y voit «le masque

d'un rapprochement avec la Grande-Bretagne. Les autonomistes purs ne sont pas antiaméricains. La population non plus. Ce dont ils rêvent, c'est que chez eux, les gracieux américains soient sous la direction d'un Etat canadien-français». Notant que Jean Lesage a prononcé un discours plutôt antiaméricain, il ajoute: «L'antiaméricanisme peut devenir un ciment des Canadiens.»

Lorsque vient le temps de conclure, il propose de «faire venir le plus grand nombre possible d'étudiants en France, pour que, dans sept ou huit ans, ils prennent la direction du pays». Et il conclut: «La France ne doit plus être seulement le passé du Canada, mais son avenir.»

Rien dans ces révélations ne surprend le biographe de Malraux, Jean Lacouture. «C'est tout à fait conforme à la ligne de Malraux. Il y avait là le peuple québécois qui n'était pas traité d'une façon juste. En plus, un peuple francophone envers lequel la France a des responsabilités historiques assez lourdes. Il était normal que Malraux plaide pour que justice soit faite. Cela me paraît tout à fait conforme au personnage. Une fois, c'étaient les Québécois, une autre fois, de façon plus tragique, le Bangladesh, ou les Espagnols menacés par le fascisme. C'était un homme pour qui les frontières ne comptaient pas beaucoup.»

Quelques mois après son passage à Montréal, l'incorrigible globe-trotter accompagnait la *Vénus de Milo* à Tokyo avant de s'embarquer pour le Cambodge et la Chine, où il rencontra Mao Tsé-toung. Qu'avait-il retenu du Québec? A un journaliste qui lui demandait quelle pourrait être la contribution du Québec à la culture universelle, il a fait cette réponse lapidaire: «L'immensité!»



S.V.P. Assurez-vous que ce papier journal soit recyclé.

LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9. ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333.

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Sur Internet devoir@cam.org

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et petites annonces

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 8h à 16h30
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor LaSalle, 7743, rue de Bourdeau, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans *Le Devoir*. *Le Devoir* est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement no 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.